

## Courriel acheminé au service des ressources humaines et de l'organisation scolaire

### **Objet : Temps de préparation pour l'ajout de 3 journées pédagogiques**

À la suite de l'annonce du ministre de l'Éducation, monsieur Jean-François Roberge d'ajouter 3 journées pédagogiques au calendrier scolaire et conscient de la lourdeur de la tâche, de la planification et de l'organisation que cela entraîne pour le personnel des services de garde la partie syndicale a entamé rapidement des discussions avec la partie patronale afin de diminuer l'impact de ces trois journées sur nos membres à savoir:

1. Ajout de temps de planification et de temps de préparation pour l'organisation de ces 3 journées.
2. Choix des vendredis plutôt que des lundis afin d'éviter un épuisement tout au long de la semaine.
3. Éviter de mettre en place des journées pédagogiques rapprochées (jours-semaines).

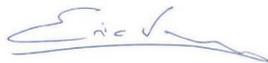
La partie patronale a fait une offre d'un ajout de 60 minutes de temps de préparation par journées pédagogiques aux membres des services de garde. La partie syndicale tient à rappeler à la partie patronale que le temps actuellement accordé pour la planification est nettement insuffisant. Cette observation fait suite aux échanges que nous avons eus lors de nos tables de travail avec les éducatrices et les techniciennes en service de garde. Le bilan des tables de travail a d'ailleurs été présenté au comité des relations du travail.

La partie syndicale a consulté éducatrices, éducatrices cl. principale et techniciennes en service de garde, celles-ci étant les mieux placées pour quantifier le temps réellement nécessaire à l'organisation de ces journées pédagogiques en considérant notamment le concept de bulles qu'impose la pandémie de la Covid-19.

Vous trouverez ci-joint le résultat de notre consultation auprès des éducatrices, éducatrices cl. principale et techniciennes en service de garde.

Nous sommes disposés à discuter en tout temps afin de tenter d'en arriver à une entente.

Recevez, nos salutations distinguées.



Éric Vézina, président et le conseil exécutif